

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES DE L'APRUM

LETTRE DU 12 NOVEMBRE 1990

Chères Collègues et chers Collègues,

Soyons sur nos gardes, l'hiver est à nos portes puisque, à Québec, la neige a déjà fait les délices ... des plus jeunes!

L'APRUM est de nouveau en deuil. Elle vient de perdre un collègue très cher, le professeur Paul Pirlot du Département de sciences biologiques. Mammalogiste de réputation internationale, Paul Pirlot nous a quittés le 30 septembre dernier alors qu'il était à préparer une demande de subventions pour les travaux d'envergure qu'il poursuivait dans le domaine de l'évolution du cerveau des oiseaux et de certains mammifères. Sa disparition crée un grand vide dans la société scientifique internationale.

Notre collègue Roger Comtois a captivé l'intérêt d'une trentaine de personnes le 8 novembre dernier en les entretenant de « patrimoine familial » et de « mandat ». Le succès de cette causerie laisserait-il prévoir une relance des 'conférence de l'APRUM'? Bravo Roger et grand merci.

Suite à l'évaluation actuarielle, en date du 31 décembre 1989, de l'état de « santé » de la Caisse de retraite, le Conseil de l'Université, sur la recommandation du Comité de retraite, a décidé d'indexer les rentes versées au cours de l'année civile 1989 de 4,97%, soit 100% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période. Bénéficieront de cette indexation, les personnes qui avaient le statut de « retraité » à un moment ou l'autre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1989. La valeur de la rétroactivité dépendra du nombre de mois (en 1989) pendant lesquels une personne était retraitée.

Au service des avantages sociaux, on me dit que l'opération indexation devrait être complétée à temps pour se réaliser le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Deux événements arriveront alors; la rétroactivité sera versée et, en plus, les pensions seront indexées du pourcentage indiqué plus haut. Je tiens à préciser que seules seront indexées les pensions des personnes qui étaient retraitées avant le fin de décembre 1989. L'évaluation de la Caisse de retraite pour l'exercice 1990 ne sera amorcée qu'à compter du printemps 1991.

La traditionnelle réception du temps des fêtes aura lieu cette année le jeudi 6 décembre à 17 heures et 30 minutes à la salle I-213-207 de Médecine dentaire au pavillon principal. Ne manquez pas cette occasion de venir saluer les collègues. Vous trouverez, sous ce pli, un coupon-réponse pour la réception et un laissez-passer qui vous permettra de garer gratuitement votre voiture dans le voisinage immédiat des locaux de Médecine dentaire.

Le dernier déjeuner du 3<sup>e</sup> jeudi du mois pour ce trimestre nous réunira le 15 novembre prochain. Les rencontres prévues pour le trimestre d'hiver auront lieu aux dates suivantes :

- 17 janvier
  - 21 février
  - 21 mars
  - 18 avril
  - 16 mai
- Prenez-en note!

Je vous salue, toutes et tous, bien amicalement.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fs